

COMPAGNIE CHERBOURG

DE RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

CODE UNITÉ 0260 PROCÈS-VERBAL N° 792 / 1989

N° PIÈCE I N° FEUILLET I / 2

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBJET : OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS (O.V.N.I)

REMERCIEMENTS :

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

Gendarme Gendarme

VU L'(ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR Quatorze Octobre Mil neuf cent quatre vingt neuf à six heures cinquante cinq, nous recevons un appel téléphonique de Monsieur , nous signalant la présence, dans le ciel, d'un objet insolite. Au cours de la conversation, Monsieur nous informe que l'objet perçu disparaît de son champ de vision. - - - -

EXPOSE DES FAITS

- - Le 14 Octobre 1989 vers 05 heures 40, Monsieur ouvre les volets de son habitation, volets donnant sur une terrasse. Son attention est attirée par la présence, dans le ciel, d'une lumière intense de couleur blanche et orientée SUD - SUD OUEST. - - - -

- - Il s'aperçoit que cette lumière provient d'un objet de forme légèrement ovale, comme le haut d'une montgolfière, et de la taille d'une assiette à dessert. - -

- - Vers 06 heures 50, le dit objet semble pivoter sur lui-même. Peu après, par la base, un autre objet lumineux (de plus petite taille) en sort dirigé par un espèce de rayon lumineux blanc. - - - -

- - Arrivé à une certaine distance, le rayon, accompagnant le petit objet, disparaît libérant ainsi l'objet qui entreprend une descente vers le sol. - - - -

- - Le petit objet lumineux ne se pose pas, mais remonte vers la source de lumière et tous deux s'éloignent, à vitesse lente, en direction du SUD. - - - -

- - Le phénomène observé par Monsieur DUBAIL aura duré environ trois quart d'heure.

ENQUETE

- - Le 14 Octobre 1989 à 09 heures 45, nous procédons à l'audition de Monsieur . Au cours de celle-ci, il nous relate le phénomène qu'il a aperçu en ce début de matinée. (Audition - Pièce n° 2) - - - - -

- - à l'issue de son audition, nous procédons à une enquête de voisinage afin de voir si d'autres personnes ont aperçu ce phénomène. De nos recherches, nous ne découvrons aucun autre témoin des faits. - - - - -

- - Nous apprenons que le 15 Octobre 1989, sur le journal le DAUPHINE LIBERE, est paru un article concernant ce phénomène. Après avoir pris contact avec le journaliste, auteur de cet article, nous tentons de connaître l'identité de son informateur. Des seuls renseignements fournis par cette personne, il ressort que le témoin des faits ne correspond pas à la personne que nous avons entendu. Cependant, le journaliste

. . . . / 2

DESTINATAIRES

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

- Mr le Préfet du Département de l'ARDECHE à PRIVAS
Mr le Procureur de la République à PRIVAS
Général Commandant la Région Adrienne à LYON.
AUX ARCHIVES Suite in fine

DATE DE CLOTURE 15 Novembre 1989

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT GURINÉ

nous informe que tous autres témoins éventuels des faits seraient envoyés auprès de nos services. - - - - -

- - Le 7 Novembre 1989, par courrier, nous recevons l'article paru dans le DAUPHINE LIBERE. (Pièce jointe au Procès verbal)

- - De notre enquête sur la personnalité de notre témoin, il ressort que Monsieur . . . est une personne digne de confiance, qui n'a jamais fait l'objet d'aucune maladie psychique et qui ne porte aucun intérêt particulier aux phénomènes appelés O.V.N.I. - - - - -

C L O T U R E

- - A ce jour, aucun autre témoignage n'a pu être recueilli. - -

- - Cependant, des récits recueillis par notre Unité et par le journal le DAUPHINE LIBERE, il ressort que ce phénomène a été observé par deux personnes différentes et dans un orneau horaire identique, notamment en ce qui concerne l'apparition du deuxième objet lumineux. - - - - -

- - En conséquence, nous transmettons en l'état le présent procès-verbal aux différentes autorités tel que le détail en figure ci-contre. - - - - -

Fait et clos à PRIVAS, le 19 Novembre 1989

Le gendarme

Le gendarme

o o o o o o o o o
o o o o
o

DESTINATAIRES (Suite)

- 2 Ministre de la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, Bureau emploi-renseignement, Section Renseignements
à PARIS

D' ENQUETE - PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 792 / 1989

DE TEMOIN

N° PIÈCE

2

N° FEUILLET

1 / 2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

89307155/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **Quatorze Octobre Mil neuf cent quatre vingt neuf à neuf heures quarante cinq**
nous soussigné(s) **, Gendarme, Agent de Police Judiciaire**

vu les articles **20** et **75** du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

qui nous déclare :

Le 14 Octobre 1989 vers 05 heures 40, j'ai ouvert les volets donnât sur une terrasse. Après avoir ouvert les volets, je me trouvais donc sur la terrasse, j'ai aperçu dans le ciel un objet lumineux immobile. J'ai appelé mon épouse qui est venue voir cela. - - - -

Au début, nous ne savions pas ce que cela pouvait être. Nous avons tout d'abord pensé à une grosse étoile, mais il n'y avait aucune étoile dans le ciel, puis nous avons pensé à un avion mais comme cela était immobile, j'ai écarté cette hypothèse. - - - -

Nous avons observé ce phénomène durant un quart d'heure et nous avons pensé qu'avec le jour qui allait se lever, cet objet disparaîtrait. Mais il s'avère que cet objet était toujours présent et plus brillant qu'au début, comme s'il s'était rapproché. - - - -

En ce qui concerne l'objet il était d'une forme légèrement ovale, comme le haut d'une montgolfière, Cet objet émettait une lueur brillante de couleur blanche. - - - -

En ce qui concerne la position de cet objet, elle est difficile à déterminer mais celle ci était dirigée SUD - SUD OUEST. Pour moi cet objet se trouvait au dessus du lotissement du SERRE D'AJOUX. - - - -

Vers 06 heures 50, j'ai vu ce même objet qui a semblé pivoter sur lui même et j'ai vu sortir à sa base un autre objet lumineux mais beaucoup plus petit. Au moment de la sortie du petit objet, j'ai pu distinguer une petite lueur de couleur blanche qui accompagnait le petit objet. Lorsque la petite lueur s'est vraiment détachée du gros objet, cette lueur a disparu. Le petit objet est descendu verticalement par rapport au gros, puis est remonté vers la grosse lueur et tous deux se sont éloignés vers le SUD. - - - -

Ces deux objets se sont éloignés très doucement en direction du SUD.

Au moment où j'ai observé ce phénomène le ciel était entièrement dégagé, il n'y avait aucune étoile, pas de vent, il devait y avoir 7 ou 8 degrés, donc j'avais une bonne visibilité. J'ai tenté d'observer ces faits à l'aide d'une longue vue, mais celle ci n'a pas fonctionné. Je possède un petit appareil photographique mais je n'ai pensé sur le moment à faire une photo de toute façon, je pense que cela n'aurait été très bon car il s'agit d'un appareil de moindre qualité. - - - -

Je ne pense pas qu'il puisse s'agir d'un ballon sonde de la météorologie

La personne entendue

L.A.P.J

* faire

* pas

Nationale car j'en ai déjà vu et je ne pense pas que cela soit aussi lumineux que cet objet, et d'autre part je voyais cet objet d'une grosseur comme une assiette à dessert. Il n'y avait aucun astre qui éclairait cet objet que ce soit la lune ou le soleil. - - - - -

Le petit objet s'est détaché de la grosse lueur, s'est légèrement rapproché du sol puis est remonté vers le gros objet. - - - - -

J'ai observé ce phénomène durant environ trois quart d'heure, jusqu'au moment du départ des deux objets. - - - - -

C'est tout ce que je puis vous dire de plus sur cette affaire. - - - - -

Le 14 Octobre 1989 à 10 heures 30. - - - - -

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

La personne entendue.

L'AsPof

COUPON DE L'ARTICLE PARU SUR LE JOURNAL

LE DAUPHINE LIBERE LE 15 OCTOBRE 1989

ETRANGE

Points lumineux sur l'Escrinet

C'est un Privadois qui est venu spontanément nous raconter la scène à laquelle il a assisté hier matin, voulant savoir si d'autres personnes ont observé le même « phénomène » : à 6 heures 50, son épouse l'appelle et lui désigne « un point lumineux, très incandescent, immobile à environ 5 000 mètres d'altitude au dessus de l'Escrinet », explique-t-il. Plus « étrange » encore : « Une seconde forme est apparue », poursuit-il. « Plus pâle elle s'est éloignée très lentement de la première, à une distance de près de 2 km ». Ensuite, « elles se sont rapprochées et ont pris la direction du sud vers Villeneuve de Berg ». Notre témoin prendra une longue vue pour les suivre, grimant même sur un talus. Aux environs de 7 heures 10, plus de traces. Il devait prendre une photo que nous ne manquerons pas de publier si celle-ci s'avère significative.